



HAL
open science

Les concepts de “ dialecte ”, “ niveau ” et “ style de langue ” et le sens propre de la dialectologie

Clara Romero, Eugenio Coseriu

► To cite this version:

Clara Romero, Eugenio Coseriu. Les concepts de “ dialecte ”, “ niveau ” et “ style de langue ” et le sens propre de la dialectologie. 2022. halshs-03817438

HAL Id: halshs-03817438

<https://shs.hal.science/halshs-03817438v1>

Submitted on 17 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

EUGENIO COSERIU

**Les concepts de « dialecte », « niveau » et « style de langue »
et le sens propre de la dialectologie**

Titre original : « Los conceptos de « dialecto », « nivel » y « estilo de lengua » y el sentido propio de la dialectología »

Publication : *LEA (Lingüística española actual)* III, 1981, p. 1-32.

Traduction : Clara Romero (avec le précieux concours d'Armelle Jacquet)

© Archives Coseriu, Tübingen, Allemagne

INTRODUCTION

1.1 Je me propose ici d'examiner brièvement et de clarifier, autant que faire se peut, le concept de « dialecte », en rapport avec ceux de « niveau » et de « style de langue », pour tenter d'établir le sens propre de la dialectologie et sa place parmi les disciplines linguistiques ; ceci afin d'asseoir un certain nombre de principes méthodologiques dont l'application me paraît indispensable dans les études de dialectologie en général, et hispano-américaines en particulier.

1.2 Le problème que je me propose de traiter est, de toute évidence, une question théorique. Néanmoins, en sciences de l'homme, la théorie telle qu'elle doit être comprise, sans être une simple « généralisation » postérieure à une recherche empirique sur les faits – puisqu'elle vise la connaissance de l'*universel* et non simplement du *général*¹ –, n'est pas non plus une pure construction conventionnelle ou hypothétique, « indépendante des faits ». C'est une « prise de conscience », un éclaircissement conceptuel du *savoir originel* dont l'homme dispose sur lui-même et sur ses activités, y compris l'activité scientifique. Le but de la théorie, c'est de rendre compte du sens essentiel et du fondement réel des faits et, dans notre cas, ces « faits » sont les études dialectologiques elles-mêmes : pourquoi existent-elles ? pourquoi faut-il qu'elles existent ? et quelle est leur spécificité ?

¹ Contrairement à ce que – explicitement ou non – les spécialistes d'orientation positiviste soutiennent, la théorie est antérieure à la recherche empirique ou « factuelle » et ce n'est pas une simple vérification de ce qui est « commun » à une série de faits. Par ailleurs, contrairement à ce que pensent les auteurs de théories aprioristes, prétendument « indépendantes » des faits, la connaissance théorique n'est pas antérieure à la recherche empirique au sens temporel (« chronologique ») du terme, elle l'est au sens logique ou rationnel : au sens où c'est le fondement de n'importe quelle recherche sur les « faits » (et ce, même sans être explicitement déclarée comme telle).

En d'autres termes, la théorie du dialecte et de la dialectologie, c'est la dialectologie elle-même, dans sa phase réflexive. La tâche que je me propose ne consiste donc pas à adopter conventionnellement un concept de « dialecte » – ce qui, à mon sens, serait oiseux – pour ensuite l'appliquer, mais à expliciter le sens du concept de « dialecte », implicitement contenu dans les études de dialectologie, et *via* lequel une étude de dialectologie se reconnaît comme telle et se distingue d'autres études, non dialectologiques.

1.3 Sans nul doute, une telle explicitation est nécessaire et doit tout au moins être tentée car, s'il est vrai que le concept de dialecte se comprend intuitivement, au point de pouvoir former la base de nos travaux, il est vrai aussi que ledit concept est loin d'être fermement établi d'un point de vue théorique, ce qui engendre fréquemment confusions et incohérences. En effet, les dialectologues se sont beaucoup occupés, et avec pertinence, de la technique de l'enquête dialectale, mais très peu, en revanche, du concept de « dialecte » qui, néanmoins, est à la base de cette discipline. Il y a quelques années, dans le compte-rendu d'une œuvre importante sur la dialectologie (*Word*, VIII, p. 260-262), A. Martinet regrettait justement l'absence d'explication du concept de « dialecte » et, par conséquent, celle d'un critère objectif de délimitation des études de dialectologie. Par ailleurs, il est notoire que la dialectologie se trouve comme désorientée face à certaines théories qui se sont affirmées dans la linguistique de ces dernières décennies, en particulier face au structuralisme : d'un côté, l'on estime que la dialectologie, en tant que discipline descriptive, devrait adopter une approche structurale et, de l'autre, il semble que la langue, en tant que « système d'isoglosses » géographiquement déterminées, s'avère en contradiction avec la langue, en tant que « structure fonctionnelle ». Il est donc nécessaire de vérifier jusqu'où cette contradiction est réelle.

1.4 Quant aux concepts de « niveau » et de « style de langue », ils ne sont pas nouveaux en tant que tels. Le concept de « niveau » est à la base de discussions anciennes et plus récentes sur l'« exemplarité » linguistique et il a été développé dans plusieurs études nord-américaines, justement en lien avec la question de la langue « standard ». Celui de « style de langue », déjà présent dans la rhétorique antique – et pas seulement dans un sens normatif – circule, plus ou moins consciemment, parmi les chercheurs rattachés à ce qu'on appelle la « stylistique de la langue » et aux travaux sur la « *parole organisée* » [en français dans le texte, N.D.T.] et sur la *Umgangssprache*, sans être toujours bien distinguée du concept de « niveau ». Cependant, il semblerait que ces deux concepts n'aient pas eu une influence suffisante en dialectologie.

1.5 Il est certain que cette situation est également due au fait que l'énoncé des questions soulevées ici dépasse les limites des études purement dialectologiques : comme n'importe quelle autre discipline, pour se penser (et rendre compte de ses fondements), la dialectologie, d'une certaine manière, doit se situer hors de son objet propre. Aussi

n'est-il point étonnant que certaines propositions, importantes pour la discussion sur le sens de la dialectologie, puissent justement se trouver hors de la dialectologie proprement dite. À ce propos, il me semble opportun de signaler trois contributions plus ou moins récentes qui abordent, au moins partiellement, les questions que cette communication entend traiter : l'article de A. MARTINET, « *Dialect* », paru dans *Romance Philology*, VIII, 1954, p. 1-11 ; les pages d'introduction du livre de H. LÜDTKE, *Die strukturelle Entwicklung des romanischen Vokalismus*, Bonn, 1956 et, surtout, l'article de L. FLYDAL, « Remarques sur certains rapports entre le style et l'état de langue », *Norsk Tidsskrift for Sprogvidenskap*, XVI, 1952 [date rectifiée, N.D.T.], p. 240-257. Entre autres choses, A. Martinet aborde les questions relatives aux rapports entre « dialecte » et « niveau » (mais sans employer ce dernier terme) lorsqu'il mentionne la situation « dialectale » de l'anglais des États-Unis au niveau même du standard linguistique (p. 3) et qu'il observe que les atlas linguistiques devraient indiquer les situations de ce que l'on pourrait appeler « bilinguisme interne » [*i.e. diglossie*, N.D.T.], c'est-à-dire, la coexistence des « dialectes » avec la langue commune (p. 6). H. Lüdtke clarifie un point important relatif à l'opposition entre structuralisme et dialectologie en relevant, à juste titre, que, considérée seule, la description structurale synchronique fait abstraction de l'espace géographique, alors que la géographie linguistique est une description synchronique dans l'espace (p. 15-16). Quant à L. Flydal, après avoir indiqué les diverses « dimensions » des langues historiques, il met surtout l'accent sur la fonctionnalité synchronique, sur le plan dit « stylistique », des éléments « intra-linguistiques » mais « extra-structurels » (c'est-à-dire, qui appartiennent à la même langue historique, mais sont propres à une variété linguistique différente de la variété fondamentale du discours considéré). C'est ce que mon collaborateur W. Vásquez et moi-même avons également fait, bien que plus brièvement, dans un travail écrit en 1952 et publié en 1953 : *Para la unificación de las ciencias fónicas*² (« Pour l'unification des sciences phoniques »). J'emprunte à L. Flydal les termes de *syntopique* et *diatopique*, *synstratique* et *diastratique*, auxquels j'adjoins, pour des raisons qui seront évoquées plus loin, *symphasique* et *diaphasique*.

LE CONCEPT DE « DIALECTE »

2.1.1 S'il revient à la théorie d'établir le sens profond des faits, la tâche fondamentale de toute science empirique ou « factuelle » est d'ordonner les faits mêmes d'un domaine donné de la réalité. La tâche fondamentale de la linguistique empirique – dont relève la dialectologie, en tant que science « des faits » – est donc d'ordonner la

² Cf. également mes ouvrages : *Forma y sustancia en los sonidos del lenguaje*, Montévidéo, 1954, p. 27-28 [*Forme et substance dans les sons du langage*, trad. Xavier Perret, Lambert Lucas, 2021] et *Sincronía, Diacronía e historia*, Montévidéo, 1958, p. 31-33 et 155 [*Synchronie, diachronie et histoire*, trad. Thomas Verjans, http://www.revue-texto.net/Parutions/Livres-E/Coseriu_SDH/Sommaire.html, 2001].

multiplicité, la variété apparemment infinie des faits de langage. Cependant, pour qu'un ordre introduit dans les faits soit effectivement scientifique, il doit être **objectif** et **réel**, et non **arbitraire** et **conventionnel**. Un ordre est « objectif » s'il est établi sur des critères objectifs et il est « arbitraire » si ses critères sont subjectifs. Ainsi, si je classe les mots d'une langue en deux catégories selon qu'ils me plaisent ou non, certes, j'introduis un ordre dans ces faits linguistiques, mais il s'agit d'un ordre arbitraire (quoique cela ne signifie nullement une absence de fondement réel). Par ailleurs, un ordre « réel » est un ordre qui correspond à un sens réel des faits ordonnés ; autrement, il s'agirait d'un ordre « conventionnel ». Il s'ensuit qu'un ordre peut être « objectif » sans être « réel », comme c'est souvent le cas des classements effectués à des fins purement pratiques. Ainsi, par exemple, si je classe les mots espagnols (écrits) selon le nombre leurs lettres, j'établis assurément un ordre objectif, mais cet ordre n'est pas réel et, par conséquent, il n'est pas scientifique car il manque de sens réel, même s'il peut être utile à des fins pratiques, pour déchiffrer des mots croisés, par exemple. Il en est de même pour l'ordre alphabétique, employé dans un but pratique dans les dictionnaires. Le sens réel des faits linguistiques est déterminé par leur **valeur** ou **fonction**. C'est pourquoi, tout ordonnancement linguistique scientifique doit être fondé sur la valeur ou fonction des faits ordonnés, puisque seule cette fonction les institue comme « faits *linguistiques* », cessant d'être de simples événements matériels. Contrairement à ce qu'en pensent les linguistes mécanistes, il n'existe pas de science linguistique indépendante de la valeur des formes, pour autant que la science s'entende encore selon le concept grec d'ἐπιστήμη, c'est-à-dire en tant qu'activité établissant la vérité même des choses, et non comme une simple organisation pratique et conventionnelle, dépourvue de tout sens réel³.

2.1.2 Par conséquent, si la dialectologie est une science – ce qui est le cas –, notre problème est le suivant : quel ordre réel particulier la dialectologie introduit-elle ou, plus exactement, **met-elle au jour** dans les faits linguistiques en les organisant *via* le concept de « dialecte » ? Et si les « dialectes » appartiennent bien à l'ordre réel du langage, quelle place y occupent-ils ?

2.2 Le mot « dialecte » vient du grec διάλεκτος, qui signifie « mode d'expression », ce mot grec étant lui-même dérivé du verbe διαλέγομαι, qui signifie « se parler, dialoguer ». Par conséquent, au sens étymologique, c'est-à-dire selon la vision grecque des réalités du langage – qui a d'ailleurs peu changé sur ce point –, un « dialecte » est un mode inter-individuel d'expression, un « *genus loquendi* »⁴ traditionnel. Ainsi, un mode d'expression commun et traditionnel est un système d'isoglosses actualisable dans la

³ Mais naturellement, même la classification des mots d'une langue selon leur longueur aurait du sens et serait scientifique si, par exemple, tous les mots de plus de trois syllabes étaient, supposons, des mots dérivés ou des substantifs.

⁴ C'est le terme qu'emploie QUINTILIEN, in *Inst. Orat.* I, 5, 29, en parlant des dialectes grecs.

parole elle-même, et un système d'isoglosses « complet », autrement dit actualisable – directement ou indirectement – comme activité linguistique est une *langue*. En effet, le concept général de « langue », c'est le « système d'isoglosses vérifiées dans une activité linguistique complète, c'est-à-dire qui permet l'expression et la compréhension entre plusieurs individus, conformément à une tradition historique commune ». Les limites de la tradition peuvent être diverses selon les cas considérés et peuvent même s'établir de façon conventionnelle et occasionnelle. On peut ainsi parler de la langue d'une famille, d'un quartier, d'une ville, d'une région, de la langue littéraire espagnole, de la langue espagnole du Siècle d'Or, etc. Tout système en mesure de fonctionner dans la parole (ou déductible de son fonctionnement dans l'activité linguistique) est une « langue »⁵. Cela signifie que le concept de « dialecte » tombe lui aussi sous le concept général de « langue » et qu'entre dialecte et langue, il n'y a pas de différence de nature ou « substantielle ». Intrinsèquement, un dialecte est simplement une langue : un système phonique, grammatical et lexical. D'ailleurs, de fait, les Grecs employaient déjà indifféremment les vocables γλῶσσα et διάλεκτος dans ce sens.

2.3.1 Ainsi donc, « objectivement » (par ce qu'il désigne), le terme *dialecte* – contrairement à une idée fort répandue – ne signifie pas autre chose que le vocable *langue*. Mais si tout « dialecte » est une langue, toute « langue » n'est pas un dialecte. En effet, tant dans l'usage courant qu'en linguistique, on parle de « dialectes d'une langue », par exemple, de « dialectes de l'espagnol » (de la langue espagnole), « de l'italien », « du français », etc., c'est-à-dire que nous subordonnons les dialectes à des « langues » données. En de tels cas, on utilise un concept particulier de « langue », qui se rattache également au concept général de langue en tant que « système d'isoglosses » mais ne coïncide pas avec celui d'un système linguistique immédiatement actualisable dans la parole. Il s'agit du concept de *langue historique* ou *idiome*⁶, c'est-à-dire de langues dont les limites sont pas

⁵ Bien sûr, il existe des systèmes d'isoglosses qui ne peuvent pas fonctionner. Ainsi, par exemple, les isoglosses correspondant à l'extension mondiale des voyelles cardinales constituent, sans nul doute, un « système » mais qui ne peut fonctionner dans la parole : il ne peut s'actualiser sous la forme d'une activité linguistique. Avant toute chose, il doit s'agir d'un système phonique, grammatical et lexical. Cependant, bien que le système d'isoglosses qui représente l'unité des langues romanes, par exemple, soit un système phonique, grammatical et lexical, il ne peut fonctionner non plus car il comporte trop de « trous » (en de nombreux points de diversification de ces langues). Sur le mode d'actualisation des « langues » et « dialectes » dans la parole, cf. 2.4.6.

⁶ En espagnol, le mot *idiome* [*i.e. idioma*, par opposition à *lengua*, « langue » N.D.T.] a souvent cette valeur. En espagnol, on pourra donc dire : la « langue de Cervantès » pour parler de la modalité particulière de l'espagnol employée par Cervantès dans ses œuvres, alors que l'« idiome de Cervantès », c'est l'espagnol en tant que langue historique, qui s'oppose à l'« idiome de Dante », à l'« idiome de Camoëns », à l'« idiome de Shakespeare » que sont, respectivement, l'italien, le portugais, l'anglais, en tant que langues historiques. De même, on parle d'« idiome espagnol », d'« idiome allemand », etc., mais on ne parlerait pas, par exemple, de l'« idiome d'une famille », de l'« idiome d'une ville » (à moins qu'il ne s'agisse d'**autres** langues historiques).

établies *ad hoc*, pour tel ou tel propos (comme dans le cas de la langue « d'une famille », « d'une ville », « des étudiants de Montévidéo », etc.), mais historiquement. En d'autres termes, il s'agit de langues déjà reconnues historiquement comme telles par leurs propres locuteurs et par les locuteurs d'autres langues, ce qui, habituellement, se manifeste par le fait que ces langues « ont un nom » (on les désigne par une épithète « propre » ou « identificatrice » : « langue *espagnole* », « langue *portugaise* », « langue *française* », etc.). C'est également le concept évoqué quand on parle des « langues du monde », lorsque l'on dit que « les langues romanes sont au nombre de dix (ou onze) », si l'on demande « combien il existe de langues slaves », ou si tel ou tel système linguistique (par exemple le galicien ou le gascon) est une « langue » ou un « dialecte », etc. (c'est-à-dire dans tous les cas où, de quelque façon, l'on **comptabilise** des langues) ou si l'on oppose, explicitement ou implicitement, les « langues » aux « dialectes ».

Dans ce sens – qui est, justement, celui qu'ont ces termes en dialectologie – il y a, entre « langue » et « dialecte », une différence de statut historique (réel ou attribué) : un « dialecte », sans cesser d'être intrinsèquement une « langue », est considéré comme subordonné à une autre « langue », d'ordre supérieur. Dit autrement, le terme *dialecte*, s'il est opposé à *langue*, désigne une langue mineure, distincte à l'intérieur de (ou incluse dans) une langue majeure qui, justement, est une *langue historique* (un « *idiome* »)⁷. Une langue historique – sauf cas particulier – n'est pas un mode d'expression unique, mais une « famille » historique de modes d'expression voisins et interdépendants, et les dialectes sont des membres de cette famille ou bien ils constituent des familles mineures dans la famille majeure.

2.3.2 L'idée de « système linguistique mineur inclus (ou distingué) à l'intérieur d'un système majeur » est également implicite dans le concept grec de διάλεκτος et est, en outre, explicitée dans la dialectologie hellénistique et byzantine (depuis Clément d'Alexandrie) qui considère les διάλεκτοι, dans cette même acception, comme des variétés (λέξεις, ιδιώματα) d'une γλωσσά⁸. L'existence de l'expression κοινή διάλεκτος, « dialecte commun », n'est pas une contradiction dans les termes puisqu'elle désigne, d'un côté, un mode d'expression, opposé à d'autres, à l'intérieur de la même langue historique et, de l'autre, la coïncidence virtuelle de ce même mode d'expression avec la grécité. En effet, en tant qu'opposée à d'autres modalités de la même langue historique, la « langue commune » est, elle aussi, un « dialecte ».

2.3.3 Une langue historique est constituée – c'est-à-dire qu'elle est délimitée comme telle et donc comme un ensemble de « dialectes » – avant tout (et sans équivoque)

⁷ Il va néanmoins de soi qu'un dialecte qui n'est attribué à aucune « langue » d'ordre supérieur constitue en lui-même une langue historique.

⁸ Sur la dialectologie grecque ancienne et byzantine, cf. A. THUMB et E. KIECKERS, *Handbuch der griechischen Dialekte*, I, Heidelberg, 1932, p. 20-27.

par l'existence d'une langue commune au-dessus de la variété dialectale ou, s'il n'y a pas de langue commune, par la conscience des locuteurs que leurs divers modes d'expression correspondent à une tradition unique (conscience, à son tour, essentiellement motivée par l'intercompréhension), comme dans le cas du grec ancien avant la constitution de la *koinè*. Les difficultés, souvent présentes lors de la délimitation « objective » des langues, ne sont pas d'ordre conceptuel mais « factuel » : elles signifient que l'on se trouve dans des cas où la délimitation historique « réelle » n'existe tout simplement pas (ou de manière incomplète) et que, par conséquent, c'est à nous de l'entreprendre pour les besoins de la recherche, comme pour la plupart des langues africaines et indigènes d'Amérique. C'est dans de tels cas que l'on adopte des critères comme celui de la conscience des locuteurs ou celui de l'intercompréhension, ou encore celui de la ressemblance spécifique objective (similitude intrinsèque entre les dialectes considérés et, en même temps, diversité par rapport à d'autres langues historiques), ou même plusieurs critères à la fois. Or, comme les résultats obtenus sur la base de ces critères peuvent être divergents et qu'il n'y a pas de degré absolument « décisif » de similitude intrinsèque, les délimitations correspondantes peuvent, elles aussi, diverger selon le cadre et les buts dans lesquels elles sont effectuées⁹. Si, au contraire, il existe une langue commune constituée (même s'il s'agit seulement d'une langue littéraire), les modes d'expression (« dialectes ») qui se rapportent à cette langue plus qu'à aucune autre du même type sont attribués – conjointement à la langue commune (ou littéraire) et au dialecte qui en constitue la base – à une même langue historique. C'est pour cette raison que les langues communes sont des repères stables pour la délimitation des langues historiques. Ainsi, si dans la péninsule Ibérique, une seule langue commune était apparue, on parlerait d'une seule langue historique, et les dialectes galégo-portugais, espagnols et catalans seraient des dialectes d'une même langue. Mais comme, historiquement, trois langues communes et littéraires se sont développées, trois langues historiques coexistent et le galicien, par exemple, n'est pas attribué au système dialectal « espagnol » mais, étant donné la langue commune à laquelle il ressemble le plus, au système « galégo-portugais » (ou tout simplement « portugais »).

2.4 La relation d'inclusion caractéristique entre « langue historique » et « dialecte » et le mode de délimitation des langues historiques entraînent une série de corollaires et de conséquences qu'il est important de souligner.

2.4.1 En premier lieu, dans tous les cas où le critère de délimitation est l'existence

⁹ Par ailleurs, un statut historique **réel** est atteint, en tout cas, *via* un processus historique. Ainsi, à la question « langue ou dialecte ? », une réponse objective, tangible et univoque peut éventuellement faire défaut car un dialecte peut être en voie d'accéder à son indépendance et au statut de langue historique autonome, de même qu'une langue historique peut, en principe, être en train de perdre son autonomie et se fondre dans une autre langue historique.

d'une langue commune, les critères du degré de ressemblance intrinsèque et de l'intercompréhension sont suspendus et deviennent inopérants, tant dans le sens positif que négatif. Par conséquent, les différences entre deux langues historiques (par exemple l'espagnol et le portugais, le danois et le norvégien ou le norvégien et le suédois) peuvent être mineures, voire bien moindres qu'entre les dialectes d'une troisième langue historique (comme entre le piémontais et le sicilien, ou le calabrais, à l'intérieur de la langue historique italienne). Autrement dit, il peut y avoir intercompréhension même entre des langues historiques différentes et, à l'inverse, même sans intercompréhension, il peut s'agir de dialectes d'une même langue historique.

2.4.2 Plus encore, il est à la rigueur possible que deux langues communes se ressemblent plus entre elles qu'elles ne ressemblent à leurs dialectes respectifs. En effet, ce qui est important et décisif, c'est uniquement que les dialectes d'une « langue historique » s'apparentent davantage à la langue commune correspondante qu'à aucune autre. Ainsi, dans une série de dialectes $A_1, A_2, A_3, A_4, A_5, A_6, A_7$ (ordonnés selon leurs ressemblances intrinsèques), deux dialectes contigus et très apparentés – disons A_4 et A_5 – pourraient se constituer en langues communes et, par conséquent, motiver la délimitation de deux langues historiques. Dans un tel cas, les dialectes A_1, A_2 et A_3 seraient attribués à la langue historique correspondant à A_4 , et les dialectes A_6 et A_7 à celle correspondant à A_5 :

$$\underbrace{A_1, A_2, A_3, A_4} \quad \underbrace{A_5, A_6, A_7}$$

Et entre A_7 et A_5 , par exemple, il y aurait moins de ressemblance qu'entre A_4 et A_5 mais, précisément, plus qu'entre A_7 et A_4 . Ce qui veut dire que des dialectes très apparentés (comme A_4 et A_5) appartiendraient à des langues historiques différentes, et des dialectes assez différenciés (comme A_1 et A_4 ou A_5 et A_7) à une même langue historique.

2.4.3 Pour les mêmes raisons, à l'intérieur d'une série de dialectes, un groupe peut se retrouver délimité par défaut, c'est-à-dire **indirectement**, comme langue historique autonome, à partir de la constitution **d'autres** langues historiques. Ainsi par exemple, si dans une série de dialectes historiquement affins $A_1, A_2, A_3, A_4, B_1, B_2, C_1, C_2, C_3$, se constituent les langues historiques A et C, les dialectes B_1 et B_2 se retrouvent indirectement délimités comme une troisième langue historique¹⁰.

¹⁰ Tel est par exemple, parmi les langues romanes, le cas du sarde, qui se trouve délimité comme langue historique autonome, du fait de ne pouvoir être rattaché avec suffisamment de preuves à aucune des autres langues romanes. De la même façon, même si la langue commune hollandaise – qui est une variété de « bas allemand » – n'existait pas, ce dernier se trouverait délimité indirectement comme langue historique, c'est-à-dire comme système dialectal autonome, précisément du fait de l'existence des langues communes

2.4.4 La relation entre « dialectes » et « langues » (historiques) est, de fait, analogue à celle qui relie ces dernières aux groupes (ou « familles ») de langues. Seul le point de vue change : on considère que les langues se « réunissent » en « groupes » historiques ou « familles », mais qu'elles se « scindent » en dialectes. Autrement dit, dans les deux cas, le point de vue adopté est celui des langues en tant qu'entités autonomes. C'est pour cette raison que les dialectes se présentent comme des « variétés » des langues, alors que ni l'espagnol, ni l'italien, ni le français, par exemple, ne sont considérés comme de simples « variétés » du roman (et s'il en était ainsi, ils seraient, justement, considérés comme des « dialectes » d'une même « langue »).

2.4.5 Une langue historique peut éventuellement comprendre un seul dialecte (*cf.* note 7), ce qui ne présente aucune difficulté d'ordre théorique, ni n'invalide la distinction entre « langue » et « dialecte » qui, dans son sens propre, vise uniquement un statut historique et non la substance des langues et des dialectes : il s'agit de ce qu'en logique on appelle un « ensemble à un seul élément » [*i.e. singleton*, N.D.T.], lequel demeure un « ensemble » à condition de l'envisager en tant que tel, opposé à d'autres ensembles. De même, une famille peut être constituée d'un seul individu ou, pour prendre un exemple linguistique, un « groupe de langues » peut en comprendre une seule, comme dans le cas de l'albanais ou du grec parmi les langues indo-européennes. L'albanais, opposé, par exemple, à l'anglais, au français, à l'allemand, etc., est une « langue » mais, opposé à l'ensemble des langues romanes, à celui des langues germaniques, etc., c'est un « groupe » constitué d'une seule langue. Mais ce fait montre précisément que, de toute évidence, entre « dialecte » et « langue », il n'existe pas de différence de nature ou « substantielle » (puisqu'à cet égard, les deux concepts peuvent coïncider).

2.4.6 Si l'on écarte les langues réduites à un seul mode d'expression (*cf.* 3.2.2), alors une langue historique, étant elle-même généralement un ensemble de systèmes linguistiques interdépendants, ne « fonctionne » pas. C'est-à-dire qu'en toute rigueur, elle **n'est pas parlée** en tant que telle : elle ne peut pas directement et immédiatement s'actualiser dans la parole. En effet, elle fonctionne (s'actualise) uniquement *via* ses « variétés » que sont les différents systèmes autosuffisants qu'elle embrasse. Ainsi, personne ne parle « l'espagnol » (**tout** l'espagnol, c'est-à-dire à la fois le castillan, l'astur-

(allemand, danois, suédois) et des langues historiques respectives, puisqu'on ne peut le rattacher valablement à aucune des trois. Quant aux dialectes romans au sud du Danube, par leur ressemblance intrinsèque avec le roumain en tant que langue commune, ils sont inclus dans le système dialectal roumain. Mais même si cela n'était pas le cas, leur affinité spécifique avec le daco-roumain est telle que, de toute façon, ils seraient rattachés à la langue historique roumaine en vertu d'une délimitation négative par rapport aux autres langues romanes. Cependant, il est clair que si une langue commune macédo-roumaine était apparue, l'on parlerait d'une autre langue historique (quoique très ressemblante au daco-roumain) et l'on aurait quelque difficulté à inclure le mégléno-roumain dans l'une ou l'autre de ces deux langues.

léonais, le navarro-aragonais, etc.). Ce qui est parlé, c'est toujours une forme particulière de l'espagnol.

À cet égard, il est parfois affirmé que les langues « n'existent pas », que ce sont des « abstractions », et que seuls existent les dialectes qui, en ce sens, constitueraient la réalité première et immédiate du langage. L'on entend par là que les langues historiques n'existent pas en tant que « langues », et que seuls existent les systèmes linguistiques immédiatement actualisables dans la parole, à savoir, justement, les « dialectes ». Cette position est toutefois inacceptable sous cette forme¹¹. Sans nul doute, les langues historiques n'existent pas en tant que « langues » si, par « langue », l'on entend « système linguistique complet et autosuffisant (immédiatement actualisable dans l'activité verbale) » car, en effet, elles n'existent pas comme telles. Cependant, s'agissant de systèmes linguistiques autosuffisants et considérés comme tels, il n'y a pas de différence, en réalité, entre « dialecte » et « langue », et ces systèmes sont plutôt appelés « langues » que « dialectes ». Par ailleurs, un « dialecte », au sens propre du terme (à savoir celui de « langue mineure subordonnée à une langue majeure »), **peut** être un système autosuffisant, sans toutefois l'être nécessairement. Au contraire, comme la seule condition pour être un « dialecte » est d'être un système d'isoglosses inclus dans une langue historique (ce qui n'implique aucun critère absolu quant à son extension ou à sa configuration interne), les dialectes peuvent eux aussi embrasser toute une série de variétés – ce qui d'ailleurs est le cas habituellement. Par conséquent, la plupart du temps, comme les langues historiques, ils fonctionnent dans la parole uniquement de manière « médiate » (*via* ces variétés). Ainsi, *stricto sensu*, on ne parle pas « l'astur-léonais » et, moins encore, « le castillan » mais, chaque fois, une forme particulière d'astur-léonais ou de castillan. De même, il faut le souligner, en suivant ce point de vue, on arriverait à la conclusion paradoxale que les langues telles que l'espagnol, l'anglais, l'italien, etc. n'existent pas, mais que seules existent les langues réduites à un seul mode d'expression, lesquelles se trouveraient, en principe, en voie de disparition (si elles ne sont pas déjà, pour une grande part, des « langues mortes »). En réalité, l'espagnol existe comme un ensemble de traditions, c'est-à-dire sous une multitude de formes et, en même temps, comme l'unité idéale de ces formes, unité qui, par ailleurs, ne cesse de s'actualiser dans l'activité linguistique, puisqu'elle sous-tend tout parler « espagnol ».

2.4.7 Les variétés identifiées à l'intérieur d'un dialecte seront à leur tour des « langues » ou des « dialectes » (ou éventuellement des « sous-dialectes » ou des « sous-sous-dialectes »), selon le point de vue adopté. On les appellera « langues » si elles se définissent indépendamment de leur relation avec d'autres systèmes (par exemple « la langue de Montévidéo ») ; on les appellera « dialectes » si elles se définissent directement à l'intérieur d'une langue historique (par exemple « le dialecte du Val de X »), et on les

¹¹ C'est une autre chose que de dire que les langues (et les dialectes) n'existent que dans l'activité linguistique et dans la conscience des locuteurs.

appellera « sous- » ou « sous-sous-dialectes » si elles se définissent à l'intérieur d'un dialecte. Ainsi, l'andalou de Séville, considéré dans l'absolu (en vertu d'une définition *ad hoc*), sera « la langue populaire de Séville ». Mais considéré sous l'angle de son statut historique, ce sera : le « dialecte de Séville » s'il est directement délimité au sein de la langue historique espagnole, « le sous-dialecte de Séville » s'il est délimité au sein du « dialecte andalou », et le « sous-sous-dialecte de Séville » s'il est délimité au sein de l'andalou, lui-même considéré dans son rapport avec le « dialecte castillan », en tant que sous-dialecte de ce dernier. Autrement dit, s'agissant de la relation « langue » / « dialecte » et considérant que la notion même de « dialecte » est d'ordre « relationnel » (qui concerne des entités définies comme « dialectes » exclusivement en raison de leur relation de subordination à une langue historique et qui, autrement, sont simplement des « modes d'expression » ou « langues »), de même, l'emploi de la terminologie correspondante sera « relationnel » : les mêmes termes s'appliqueront à des entités différentes et les mêmes entités seront désignées par des termes différents selon la relation considérée dans chaque cas.

2.5 Aux traits définitoires du concept de « dialecte » déjà implicites dans le signifié grec de διάλεκτος – « mode d'expression » (« langue ») et « subordination à une langue historique » – s'ajoute communément (bien que pas toujours), dans la terminologie linguistique et dialectologique (et même dans l'usage courant du terme), le trait de « délimitation spatiale ». Ceci était déjà le cas dans la dialectologie grecque : depuis Clément Alexandrin, le « dialecte » se définit comme le « mode d'expression » propre d'« un lieu » et Grégoire de Corinthe (XII^e et XIII^e siècles) parle explicitement, à propos des dialectes, de « subdivisions spatiales » (ὑποδιαίρεσεις τοπικαί). Certes, toujours eu égard au grec, on parle également d'un « dialecte homérique » sans localisation précise, mais on le fait en opposant celui-ci (au moins implicitement) à d'autres dialectes (éolien, dorien, etc.) qui, eux, en ont une : le critère, même dans ce cas, est donc l'extension géographique, quoique comprise ici négativement.

Ainsi, un dialecte est « une langue subordonnée à une langue historique, en tant que variété géographique de celle-ci ». Or, de ce point de vue, toute langue considérée dans son espace géographique sera un « système dialectal », ou alors un « dialecte ». Même les langues communes seront des « dialectes », dont les limites géographiques pourront soit coïncider avec celles des systèmes dialectaux correspondants, soit les dépasser (comme c'est le cas pour le français ou l'espagnol dans les régions « bilingues » de France, d'Espagne et d'ailleurs), soit encore ne pas embrasser toute leur extension (cas du hollandais, qui ne s'est pas étendu à tout le territoire occupé par le bas allemand).

DIALECTES, NIVEAUX, STYLES DE LANGUE

3.1.1 Toutefois, la variation dialectale (« géographique ») ne constitue pas la

totalité de la variation des langues historiques. Normalement, dans une langue historique, on retrouve trois facteurs fondamentaux de différenciation interne : *a*) différences dans l'espace géographique, ou *différences diatopiques* ; *b*) différences entre les diverses strates socioculturelles de la communauté linguistique, ou *diastratiques*, et *c*) différences entre les types de modalité expressive, selon les paramètres attachés à l'énonciation (locuteur, auditeur, situation ou circonstances de l'énonciation et sujet dont on parle), ou *différences diaphasiques*¹².

3.1.2 À ces trois types de différences correspondent, inversement (c'est-à-dire dans le sens de la convergence et de l'homogénéité des traditions idiomatiques), trois types de systèmes d'isoglosses unitaires (ou, tout au moins, relativement unitaires), à savoir : des unités *syntopiques*, que l'on peut continuer d'appeler *dialectes* puisqu'il s'agit bien d'un type particulier de « dialectes »¹³ ; des unités *synstratiques* ou *niveaux^a de langue* (par exemple « langage cultivé », « langage de la classe moyenne », « langage populaire », etc.) ; et des unités *symphasiques*¹⁴ ou *styles de langue* (par exemple « langage familier », « langage solennel », etc.)¹⁵. Les divers « langages de groupe », que l'on peut distinguer dans un même niveau socioculturel (ou indépendamment des niveaux) appartiennent également aux styles de langue : d'un côté les « langages » des grands groupes « biologiques » (« langage masculin », « langage féminin », très différents dans certaines communautés) et générationnels (« langage adulte », « langage enfantin ») ; de l'autre, les « langages » des groupes sociaux et professionnels¹⁶. Les types très généraux de styles connexes, correspondant à de vastes domaines de la vie et de la culture et à des types de

¹² Sans user de cette terminologie, je fais référence aux trois types de différenciation interne des langues historiques dans mon cours universitaire intitulé *El llamado « latín vulgar » y las primeras diferenciaciones romances* [Le latin dit « vulgaire » et les premières différenciations romanes], Montevideo, 1954, p. 8-9, 39. Usant lui aussi d'une autre terminologie, H. MEIER signale explicitement les mêmes types de différenciation dans *Ensaio de filologia românica*, Lisbonne, 1948, p. 10.

¹³ Les « unités syntopiques » constituent un type particulier de « dialectes » car, aux traits définitoires du concept général de « dialecte » (« mode d'expression », « subordination à une langue historique », « délimitation spatiale ») s'ajoute, dans ce cas, la condition de l'homogénéité spatiale. Il s'agit donc de dialectes nécessairement considérés en un seul point de l'espace ou dépourvus de toute diversité diatopique.

¹⁴ (Note ajoutée en 1978) Dans le développement ultérieur de la même théorie (à partir de 1961), au lieu de *sinfático* et *diafático*, j'emploie les termes *sinfásico* et *diafásico*, moins « corrects » du point de vue étymologique, mais plus aisément associables à *sinfasía* et *diafasía*.

¹⁵ À propos des « styles de langue », cf. J. STENZEL, *Philosophie der Sprache*, Munich – Berlin, 1934, p. 46-47, et surtout V. P. MURAT, *Ob osnovnykh problemakh stilistiki*, Moscou, 1957, p. 7 sqq. (où l'on trouvera aussi une ébauche de l'histoire de ce concept).

¹⁶ Cf. à ce propos ce que F. DE OLIVEIRA avait déjà observé sur le lexique, in *Grammatica da lingoagem portuguesa*, Lisbonne, 1536, chap. 38 : « *E esta particularidade... se faz âtre offiços e tratos, como os cavaleiros que tẽ hũs vocabolos, e os lavradores outros, e os cortesãos outros, e os religiosos outros, e os mecanicos outros, e os mercaderes outros.* » [Et cette particularité (...) se trouve parmi les différents corps et modes d'adresse, comme chez les chevaliers qui ont leurs propres vocables, les laboureurs qui en ont d'autres, les courtisans d'autres, les religieux d'autres, les mécaniciens d'autres aussi, et les marchands d'autres encore.]

circonstances connexes (par exemple « langue parlée », « langue écrite », « langue littéraire »), peuvent être appelés *registres linguistiques*.

3.1.3 Signalons cependant que ces unités sont homogènes, dans tous les cas, sur un seul plan ; c'est-à-dire que l'homogénéité dans un sens n'implique pas l'homogénéité dans les deux autres. Ainsi, dans chaque unité syntopique, il existe généralement des différences diastratiques et diaphasiques (de niveau et de style) ; dans chaque niveau, des différences diatopiques et diaphasiques pourront se vérifier et, dans chaque style de langue, des différences diatopiques et diastratiques. Par ailleurs, dans la réalité de la langue historique, il ne s'agit pas d'unités fermées et « étanches » mais d'unités qui interfèrent les unes avec les autres et qui, généralement, présentent de nombreux points communs : parmi les dialectes syntopiques, il existe souvent de nombreuses isoglosses « diatopiques » ; parmi les niveaux, les isoglosses « diastratiques » sont encore plus nombreuses et, parmi les « styles », les isoglosses diaphasiques sont pléthore.

Un système linguistique unitaire de ces trois points de vue, c'est-à-dire une langue « syntopique », « synstratique » et « symphasique » (ou encore une unité syntopique prise dans un seul niveau et un seul style de langue), peut être appelé *langue fonctionnelle*. Une telle appellation se justifie car il s'agit bien du type de « langue » qui fonctionne de manière immédiate dans la parole. En chaque point d'un discours « en espagnol », ce n'est pas, comme nous l'avons déjà noté, « l'espagnol » en général qui s'actualise, mais toujours une variété entièrement déterminée de cette langue, l'une des nombreuses « langues fonctionnelles » incluses dans la langue historique espagnole¹⁷. Ainsi, à l'intérieur d'une langue historique, une langue fonctionnelle constitue-t-elle un système autosuffisant minimal¹⁸.

3.1.4 En ce qui concerne plus particulièrement les dialectes, il est nécessaire d'opérer une distinction supplémentaire pour bien comprendre les relations entre dialectes, niveaux et styles de langue dans les communautés linguistiques où il existe une langue commune.

¹⁷ Cependant, en plusieurs points d'un même discours, plusieurs langues fonctionnelles peuvent naturellement s'actualiser.

¹⁸ À cet égard, il n'est ni nécessaire ni opportun d'en arriver à la « langue individuelle » (ni à ce que certains linguistes américains appellent « idiolecte »). D'une part, il n'existe pas, à proprement parler, de langue strictement « individuelle », c'est-à-dire une langue qui ne serait pas parlée avec autrui. Même une langue réduite à un locuteur unique, si elle est parlée, c'est au moins en faisant **comme si** elle l'était avec d'autres. D'autre part, tout sujet parlant connaît, au moins dans une certaine mesure, plusieurs langues fonctionnelles (dont il peut faire usage dans ses « discours »). D'ailleurs, les styles de langue (même en excluant les styles qui sont des « langages de groupe ») ne se distinguent pas comme tels à l'intérieur de la prétendue « langue individuelle ». Ils peuvent **exister** chez un même sujet parlant, au sens où tout individu peut connaître (et connaît normalement) plusieurs styles mais, en tant que styles **de langue**, ils ne sont pas « individuels » : il ne s'agit pas de formes de la « langue individuelle » (ou « idiolecte »).

À l'évidence, les dialectes attribués à une langue historique dans leur délimitation originelle (« constitution ») en vertu de l'existence d'une langue commune ne sont pas des dialectes de cette dernière. Au contraire, c'est la langue commune qui, par sa base dialectale, est l'un de ces dialectes. Cependant, du fait de la différenciation diatopique de la langue commune, de nouveaux « dialectes » peuvent apparaître et ceux-là, en revanche, peuvent être considérés comme *ses* dialectes. Ainsi, l'espagnol d'Amérique est, fondamentalement, un dialecte (ou plutôt un ensemble de dialectes) de la langue espagnole commune (c'est-à-dire du castillan en tant que langue commune) et l'on peut dire la même chose de l'andalou, du canarien, et même du judéo-espagnol. Les dialectes plus anciens que la langue commune (y compris le dialecte dont celle-ci procède) ainsi que les dialectes des langues historiques dépourvues d'une forme commune peuvent être appelés *dialectes primaires* ; les dialectes ayant émergé de la langue commune, *dialectes secondaires*. Et si, au sein de la langue commune, il s'établit une modalité *exemplaire* (langue standard), celle-ci peut également se différencier géographiquement et présenter, par conséquent, des variétés régionales qui constitueront des *dialectes tertiaires*¹⁹.

Les variantes diastratiques et diaphasiques existent aussi bien dans les dialectes primaires que dans la langue commune ou dans la langue « standard », mais elles sont généralement plus repérables dans la langue commune. Par ailleurs, dans les communautés où il existe une langue commune et où, en même temps, subsistent des dialectes primaires, ceux-ci correspondent le plus souvent à certains niveaux et/ou styles de langue, tandis que pour d'autres niveaux et styles, on emploie la langue commune.

3.2.1 Dans les langues européennes (et probablement en général), les variantes internes les plus remarquables, et partant les mieux connues, sont les diatopiques, surtout pour les dialectes primaires et pour le niveau « populaire ». C'est pourquoi elles ont constitué l'objet principal de la dialectologie, laquelle a, jusqu'ici, été comprise avant tout (et presque exclusivement) comme l'étude des « dialectes populaires ». Cependant, il existe des langues où les différences diastratiques sont (ou ont été) très importantes (ancien indien, perse, javanais) et des langues où les différences diaphasiques le sont

¹⁹ Les « dialectes primaires » sont les seuls qui soient toujours appelés « dialectes ». En revanche – et tout particulièrement s'il s'agit de régions où des dialectes primaires persistent –, les dialectes « secondaires » et « tertiaires » ne sont généralement pas appelés « dialectes » mais formes « régionales » de la langue considérée : « espagnol régional », « français régional », etc. Ceci parce que la langue commune (surtout en tant que « langue nationale ») est tacitement identifiée à la langue historique. Ainsi, en France, même les formes appartenant à d'autres langues historiques (occitan, catalan, italien, basque, breton, allemand) sont présentées comme des « *dialectes* » [en français dans le texte, N.D.T.] ou « *patois* » [*id.*], s'opposant à « *la langue* » [*id.*] (terme désignant, en l'occurrence, la langue française commune). Or, en toute rigueur, il n'y a pas de raison de ne pas employer aussi le terme de *dialecte* (en précisant ce qui doit l'être) au niveau de la langue commune et de la langue standard, surtout si l'on tient compte du fait que les expressions du type « espagnol régional », « français régional » peuvent prêter à confusion : en effet, un dialecte primaire de l'espagnol est, lui aussi, tant « espagnol » que « régional ».

également (javanais, japonais) ²⁰ . Naturellement, les différences diastratiques et diaphasiques sont notables (voire radicales) dans les cas de « bilinguisme interne » (au sein d'une même langue historique, y compris entre langue commune et dialectes primaires) ou « externe » (entre langues historiques différentes), c'est-à-dire dans les communautés où, entre certains niveaux et/ou certains styles, il existe, en même temps, une différence de dialecte primaire ou de langue historique.

3.2.2 En effet, si une langue historique fonctionne (ou a fonctionné) pleinement dans sa propre communauté linguistique²¹, elle peut aussi le faire (*via* l'une de ses formes) dans d'autres communautés, en tant que niveau de langue (par exemple le français en Angleterre du XII^e au XIV^e siècle et, aujourd'hui encore, dans les communautés du sud de la France où subsistent l'occitan et le franco-provençal ; l'allemand et le russe dans les pays baltes jusqu'à la Première Guerre mondiale, etc.). Une langue historique peut aussi fonctionner, à l'intérieur d'un même niveau, en tant que « registre » ou style(s) de langue (ainsi du latin dans plusieurs pays d'Europe au moyen-âge et, partiellement, jusque beaucoup plus tard, du paléoslave ou « slave ecclésiastique » durant de nombreux siècles dans divers pays slaves, de l'espagnol et du français dans les communautés basques bilingues, du russe dans les nombreuses communautés non russes de l'Union soviétique et, dans une moindre mesure, du français en Prusse et en Russie, à la fin du XVIII^e siècle). Inversement, certaines langues historiques sont réduites, dans leurs propres communautés, à un seul niveau²², voire à un seul style de langue (comme le copte dans la communauté copte d'Égypte).

3.3 Conformément aux deux premiers critères de définition de la notion de « dialecte » (« mode d'expression », « subordonné à une langue »), toutes les unités de niveau inférieur que l'on distingue à l'intérieur d'une langue historique (c'est-à-dire les « niveaux », « styles », « registres », etc.) pourraient être appelés « dialectes ». En effet, si l'on a déjà pu parler de « dialectes sociaux », par analogie, l'on pourrait parler aussi de « dialectes stylistiques » (de « dialectes de groupes », de « dialectes littéraires », etc.). Néanmoins, il convient de maintenir distincts les dialectes « géographiques » – et, partant, de réserver à eux seuls le terme de *dialecte* – car les modes d'expression que l'on distingue dans l'espace géographique sont effectivement différents des autres modes d'expression « intra-linguistiques ».

²⁰ À ce propos, parmi les langues européennes où il existe une divergence assez marquée entre registre « écrit » et registre « oral » (ou entre « langue littéraire » et « langue courante »), l'on peut relever le grec moderne, le suédois et, dans une moindre mesure, le français.

²¹ Au sens où fonctionnent les langues historiques : cf. 2.4.6 et 3.1.3.

²² Ceci, soit parce qu'il s'agit de langues de communautés peu différenciées du point de vue socioculturel – comme nombre de communautés indigènes isolées d'Amérique –, soit parce qu'à d'autres niveaux on parle d'autres langues, comme dans le cas de l'occitan, et plus encore du franco-provençal, en France.

3.3.1 En premier lieu, dans nos communautés (et même en général), les dialectes « géographiques » – dans la mesure où ils sont homogènes – sont généralement des systèmes « complets » sur les plans phonique, grammatical et lexical, tandis que les niveaux et styles de langue (quand ils ne sont pas en même temps des « dialectes » différents : cf. 3.3.2) sont d'ordinaire des systèmes « incomplets ». En effet, ce qui les caractérise et les distingue, en tant que tels, c'est qu'il s'agit toujours de formes partiellement divergentes d'un même « dialecte ». En d'autres termes, ce qui est « dialectal » caractérise intégralement un mode d'expression, alors que les faits caractéristiques des niveaux et styles de langue concernent généralement des aspects partiels (bien que, parfois, très significatifs intrinsèquement).

3.3.2 Par ailleurs, à l'intérieur d'une langue historique (ou d'une communauté linguistique), la relation entre dialectes, niveaux et styles de langue est une relation « orientée » précisément dans ce sens : dialecte → niveau → style de langue. C'est-à-dire qu'un dialecte, tout comme une langue, peut fonctionner dans une communauté comme niveau de langue (par exemple comme « niveau populaire » si, aux autres niveaux, l'on parle la langue commune, un autre dialecte ou une autre langue). De même, un niveau peut, à son tour, fonctionner comme style de langue (ainsi le « niveau populaire » peut se faire « style familier » à d'autres niveaux). Ceci implique qu'un dialecte peut également fonctionner comme style de langue (constituer, par exemple, ce même « style familier »)²³. En revanche, la réciproque est fautive : un style de langue ne peut fonctionner comme niveau, ni un niveau comme dialecte^{24, b}.

3.3.3 Pour la même raison, parmi les systèmes d'isoglosses que l'on peut distinguer à l'intérieur d'une langue historique, les dialectes sont ce qui se rapproche le plus de cette dernière. Ils peuvent en effet prendre leur indépendance et devenir des langues historiques autonomes, alors que les niveaux et styles de langue (moyennant la réserve émise à la note 24) n'ont pas cette possibilité²⁵.

²³ Le grec ancien constitue à cet égard un cas très typique et bien connu où plusieurs dialectes fonctionnaient dans le champ littéraire – quoique partiellement, pour des formes particulières – justement comme styles de langue (ainsi, le dialecte « homérique » comme langue de la poésie épique et des compositions hexamétriques en général, l'éolien comme langue de la lyrique monodique, le dorien comme langue de la lyrique chorale). Le cas du galicien, utilisé dans la lyrique médiévale castillane (en particulier par Alphonse le Sage [Alphonse X, N.D.T.]) est analogue.

²⁴ À moins que les autres niveaux ou styles de langue ne disparaissent de la région (ou communauté) en question. Mais, dans ce cas, le niveau ou style qui persistera sera en même temps un « dialecte » (auquel aucun autre niveau ou style ne s'opposera).

²⁵ Tout ceci ne vaut, clairement et avant tout, que pour les dialectes primaires. Cependant, les dialectes secondaires peuvent devenir primaires si les dialectes antérieurs à la langue commune disparaissent, et les dialectes tertiaires peuvent, en principe, devenir secondaires (puis primaires). Ainsi les dialectes du grec

4.1 La variation diatopique, diastratique et diaphasique, ainsi que les traditions communes ou homogènes correspondantes (unités syntopiques, synstratiques et symphasiques), se présentent, dans leur « actualité », dans ce que l'on appelle un « état de langue », autrement dit, dans la *synchronie* de la langue historique. Par conséquent, la description et l'étude des systèmes d'isoglosses « actuels » correspondants – dans leurs trois formes fondamentales : étude des dialectes ou *dialectologie*, étude des niveaux ou *sociolinguistique* et étude des styles de langue ou *stylistique linguistique* – relèvent de la *linguistique synchronique* ou *descriptive*. En revanche, la constitution et le développement de ces systèmes d'isoglosses seront décrits et étudiés dans une perspective diachronique – qui peut s'appliquer à un seul dialecte, à un seul niveau, à un seul style, ou bien à plusieurs conjointement (en tant que diachronie comparée). Par exemple, il sera établi que certaines isoglosses « actuelles » sont anciennes dans tels ou tels dialectes (niveaux, styles) et récentes dans d'autres, qu'elles se sont étendues de certains dialectes (niveaux, styles) à d'autres systèmes du même type, ou bien d'un dialecte à un niveau ou à un style d'un autre dialecte (ou inversement), etc.

4.2.1 S'agit-il alors, en dialectologie synchronique, de découper une langue historique en zones géographiques (unités syntopiques) et de décrire séparément chacune de ces unités sur le plan phonique, morphosyntaxique et lexical ? En fait, justement pas. D'un côté, une telle tâche aurait peu de sens (et serait largement oiseuse) d'un point de vue pratique, sachant que les unités syntopiques (habituellement très nombreuses) d'une langue historique coïncident sur de nombreux aspects les unes avec les autres et que, par conséquent, la description de « faits » similaires serait réitérée autant de fois que l'on aurait distingué d'unités syntopiques²⁶. De l'autre – et c'est là le plus important –, ce serait une entreprise bien incongrue du point de vue théorique : une entreprise qui, bien que se présentant comme relevant de la « dialectologie », ignorerait ce qui constitue précisément la spécificité des « dialectes ». Le propre et l'essence d'un « dialecte », en tant que tel, résident dans le fait de constituer une forme particulière de la variation linguistique et dans celui d'être spatialement délimité (par rapport à d'autres dialectes) à l'intérieur de la langue historique ; c'est pourquoi il n'est pas étudié en tant que « dialecte » (et, par là même, on ne fait pas de « dialectologie » *stricto sensu*) si l'on en décrit seulement l'homogénéité, en négligeant sa dimension « variationnelle », c'est-à-dire sa délimitation découlant des relations interdialectales. L'on aboutit donc à la conclusion apparemment – et apparemment seulement – paradoxale que la dialectologie synchronique (ou

moderne, actuellement « primaires », procèdent-ils presque intégralement de la κοινή [*koinè*] hellénistique (et non des dialectes primaires du grec ancien).

²⁶ Et, en toute rigueur, deux unités syntopiques que distinguerait un seul trait seraient, pour cela même, des unités différentes.

descriptive), justement parce qu'elle s'intéresse aux dialectes en tant que tels, ne peut pas en être leur description. Elle doit en effet être la description de la variation dialectale (ou diatopique) et, par conséquent, des relations interdialectales²⁷.

4.2.2 La discipline qui décrit les systèmes linguistiques séparément, c'est la grammaire (au sens large : phonologie et lexicologie comprises). Ceci étant, la grammaire peut fort bien être la grammaire d'un « dialecte », et la « grammaire » d'un dialecte l'est au même titre que celle d'une langue car, pour ce qui est de l'objet propre de la description grammaticale, il n'y a pas de différence entre « langue » et « dialecte ». Puisque, comme nous l'avons vu, le concept de « dialecte » est d'ordre relationnel, les dialectes ne sont pas étudiés en tant que tels si l'on ignore leurs relations avec d'autres dialectes. Il s'ensuit que les descriptions grammaticales acquièrent une valeur et une dimension dialectologiques seulement quand, une fois réunies, elles parviennent à représenter la variation diatopique d'une langue. La relation entre grammaire et dialectologie est analogue à la relation entre grammaire et grammaire comparée. Une série de grammaires de différentes langues est sans doute utile pour la grammaire comparée (synchronique et diachronique) mais ne relève pas, par elle-même, de la grammaire comparée : les « faits » peuvent être les mêmes, mais l'approche est différente. De même, les descriptions ponctuelles (« grammaires ») d'une série de dialectes peuvent apporter du **matériau** à la dialectologie, sans ressortir à la dialectologie. Autrement dit, la dialectologie n'est pas simplement une grammaire mais, précisément, une **grammaire comparée** appliquée aux dialectes ; ce, généralement, au sein d'une même langue historique mais aussi, potentiellement, au-delà de ses limites (par exemple dans un groupe historique de langues comme celui des langues romanes)²⁸. C'est pourquoi la seule méthode strictement adéquate en dialectologie, c'est la géographie linguistique, qui prend en compte, directement et immédiatement, la variation linguistique.

Par ailleurs, l'étude de cette variation met aussi en évidence l'homogénéité linguistique (puisque'elle établit dans chaque cas ses limites), alors que, bien évidemment, l'étude ponctuelle des unités syntopiques (ou autres) ne peut, en même temps, prendre en compte la variation dans la langue considérée (cf. 4.3.3).

4.3.1 À ce propos, la question se pose de la relation entre dialectologie et structuralisme. On a affirmé que, puisque la dialectologie était une discipline descriptive, non seulement elle pourrait, mais elle devrait être « structurale ». Ceci dit, à notre avis, pour ce qui la caractérise et la définit en tant que discipline autonome, la dialectologie ne peut pas être proprement « structurale », et l'expression même de *dialectologie structurale*

²⁷ De façon analogue, la sociolinguistique devrait être l'étude de la variation diastratique (socioculturelle) et la stylistique de la langue, celle de la variation diaphasique.

²⁸ À cet égard, on a parlé de « dialectologie comparée » (romane) mais, en réalité, la dialectologie en tant que telle est toujours « comparée », y compris au sein d'une même langue historique.

est une contradiction dans les termes, à moins qu'elle ne s'applique à une discipline qui n'est qu'extrinsèquement structurale et qui, par ailleurs, ne peut correspondre à l'ensemble de la dialectologie. Plus encore : en un sens, la dialectologie est exactement le contraire de la linguistique structurale. Une discipline proprement et intrinsèquement structurale est une discipline qui étudie les relations internes entre les éléments constitutifs d'un système, qui établit par elle-même les oppositions fonctionnelles entre ces éléments ainsi que les structures que ces oppositions impliquent et configurent. Ainsi, la discipline linguistique « structurale » par excellence, c'est la grammaire (en tant que morphosyntaxe, phonologie et lexicologie descriptives) qui, en effet, dans l'optique qui est la sienne, établit et décrit les oppositions et structures fonctionnelles internes d'un système linguistique. Il en va tout autrement de la dialectologie, dont l'objet spécifique est très différent.

4.3.2 Au cours des dernières décennies, la théorie linguistique, en tant que théorie des langues, s'est surtout – et presque exclusivement – concentrée sur les relations internes ou « structurelles » des systèmes linguistiques, et donc sur l'objet et le fondement « réel » de la grammaire qui, prise au sens large (comme description globale d'un système linguistique), coïncide avec la linguistique structurale²⁹. De là vient que dans d'autres disciplines également, on recherche des unités (des « systèmes ») pouvant être traitées conformément à l'approche proprement grammaticale, autrement dit la tendance à considérer la grammaire comme le modèle de toutes les disciplines linguistiques, ainsi que celle qui consiste à subordonner – ou même à réduire – à la grammaire ces autres disciplines et à identifier la linguistique synchronique ou descriptive avec la description grammaticale (« structurale »). Cependant, en réalité, il est empiriquement et rationnellement impossible de subordonner (ou de réduire) à la grammaire **toutes** les disciplines linguistiques, et c'est une erreur que de prendre la grammaire comme modèle pour les disciplines qui ont un **autre sens**, puisqu'elles s'attachent à d'**autres dimensions** du langage. S'il est possible d'identifier la grammaire à la description structurale, il est impossible de l'identifier à toute la linguistique synchronique et descriptive. La linguistique structurale représente assurément une approche très importante – et même essentielle pour la compréhension du fonctionnement des systèmes linguistiques – mais, en même temps, elle représente une vision nécessairement réductrice puisque, par sa nature même, elle se concentre sur l'homogénéité linguistique, alors que, dans les langues historiques, la dimension de la variation n'est pas moins importante, ni moins « réelle », que celle de l'homogénéité.

²⁹ Il est à noter que la grammaire, au sens courant du terme (morphosyntaxe), a toujours été « structurale » – au moins implicitement – et que le structuralisme moderne n'est, au fond, rien d'autre qu'une explicitation étayée du point de vue « grammatical » et une extension cohérente, de ce point de vue, aux autres domaines de la langue (système phonique et système lexical).

4.3.3 En effet, le présupposé ou postulat essentiel de la description structurale est celui de l'unité du système que l'on décrit, sachant que les oppositions et structures fonctionnelles ne peuvent s'établir que dans un système unique et unitaire, et non dans plusieurs systèmes à la fois. Seul ce qui, dans la langue, *constitue* la structure fonctionnelle peut – et doit – être décrit structurellement, à l'exclusion de ce qui n'en relève pas. Or « structure fonctionnelle » signifie, justement, structure vérifiée dans *un* système, dans un mode d'expression entièrement déterminé³⁰. Il s'ensuit que la distinction entre *synchronie* et *diachronie* est insuffisante pour délimiter l'objet propre de la description structurale : de fait, à l'intérieur de la synchronie, il faut établir par la suite une distinction entre unité et diversité, c'est-à-dire entre *syntopie*, *synstratie*, *symphasie*, d'un côté, et *diatopie*, *diastratie* et *diaphasie*, de l'autre. En toute rigueur, seule une langue non seulement synchronique, mais aussi syntopique, synstratique et symphasique – un dialecte ponctuel (ou homogène) considéré à un seul niveau et un seul style de langue, c'est-à-dire une « langue fonctionnelle » (cf. 3.1.3) – peut être l'objet d'une description structurale. C'est ce qui est admis à la base de toute espèce de structuralisme, au moins intuitivement et tacitement.

C'est pourquoi la description structurale (ou « grammaire »), considérée en elle-même, ne relève pas de la « dialectologie » car, en se centrant sur un seul système linguistique, elle ignore les différences diatopiques (*i.e.* en fait abstraction), tout comme elle ignore, par ailleurs, les différences diastratiques et diaphasiques³¹. Plus exactement, dans ce genre de description, ces différences n'existent simplement pas sur le plan des oppositions linguistiques : s'il s'agit de faits fonctionnellement identiques, ces faits sont des « variantes » et non des unités fonctionnelles, et s'il s'agit de faits fonctionnellement différents, ils appartiennent à d'**autres** systèmes, qui devront être décrits séparément.

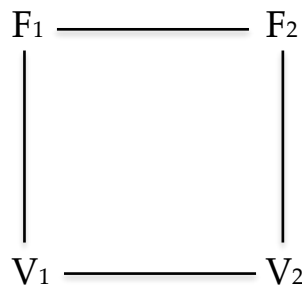
Non reconnues en tant que telles par la linguistique structurale, la diatopie, la diastratie et la diaphasie constituent, en revanche, l'objet propre de la dialectologie, de la « sociolinguistique » et de la « stylistique linguistique » (ou « de la langue »). C'est ainsi que la dialectologie est « le contraire » de la linguistique structurale. La linguistique structurale (« grammaire ») s'occupe de l'homogénéité ; la dialectologie, dans ce qu'elle a de spécifique, s'occupe – conjointement aux disciplines de son groupe – de la variété interne des langues. D'ailleurs, vu la réalité de ces dernières, la linguistique structurale, d'un côté, et la dialectologie, la sociolinguistique et la stylistique de la langue, de l'autre, sont des disciplines complémentaires. Ainsi, la linguistique synchronique ou descriptive ne coïncide pas avec la linguistique synchronique structurale ; en effet, elle embrasse (ou

³⁰ De même qu'il n'y aurait aucun sens à établir des oppositions communes pour les mots espagnols *largo* (« long »), *burro* (« âne ») et ceux italiens *largo* (« large »), *burro* (« beurre »), de sens différents dans l'une et l'autre langue, il n'y en a pas non plus à tenter d'en établir pour le mot *vereda* castillan et le *vereda* du Rio de la Plata, qui ont également des significations différentes (« sentier » *vs.* « trottoir »).

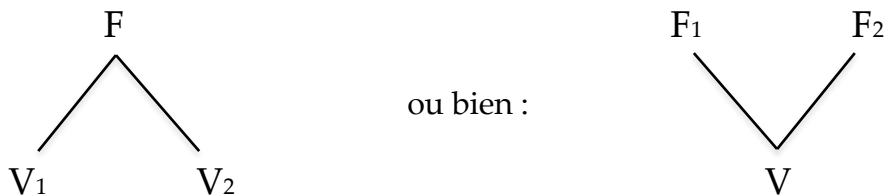
³¹ Le fait que, dans les deux cas, les matériaux puissent être réunis par le biais d'enquêtes « de terrain » n'est pas une raison pour identifier la grammaire avec la dialectologie. En effet, les disciplines linguistiques ne se distinguent pas par la technique qu'elles emploient pour le recueil des données.

devrait embrasser) quatre disciplines différentes : la linguistique structurale ou « grammaire », la dialectologie, la sociolinguistique et la stylistique de la langue.

4.4.1 Les différences diatopiques, diastratiques et diaphasiques appartiennent à ce que l'on appelle aussi parfois (dans un sens non technique) « structure de la langue ». Cependant, il ne s'agit pas, justement, de la *structure interne* (relations différentielles entre faits d'un même système), mais de la *structure externe* (« configuration » ou « architecture »³²), c'est-à-dire des relations entre « systèmes » (modes d'expression) différents, à l'intérieur d'une langue historique. Dans la structure interne, il s'agit d'**oppositions fonctionnelles** du type *llama* (/lama/, « flamme ») / *rama* (/r̄ama/, « branche ») [comme Coseriu, nous utiliserons l'alphabet des romanistes, N.D.T.], c'est-à-dire, en principe, de formes distinctes pour des valeurs distinctes :



Dans la structure externe, en revanche, il s'agit de **correspondances** ou d'**équivalences** du type *vereda*, « sentier » (castillan) *vs.* *vereda*, « trottoir » (Rio de la Plata^c), ou de *llama*, « flamme », prononcé [lama] (castillan) *vs.* [žama] (RdIP), ou encore de *acera*, « trottoir » (castillan) *vs.* *vereda*, « trottoir » (RdIP), c'est-à-dire de formes identiques ou analogues pour des valeurs distinctes et, à l'inverse (et plus fréquemment), de formes distinctes pour des valeurs identiques (ou analogues) :



Puisqu'il s'agit de relations entre différents modes d'expression, ces correspondances sont exactement du même type que celles qui se vérifient dans des

³² Sur ce terme, cf. L. FLYDAL, *op. cit.* p. 244.

langues distinctes, par exemple, dans le cadre de la traduction d'une langue dans une autre. Et en effet, comme en traduction, on trouve aussi, dans la structure externe d'une langue historique, des correspondances entre quelque chose et « zéro » (par exemple dans le cas des mots qui désignent des objets propres au domaine d'un dialecte donné). De même, les correspondances existantes dans la « structure externe » sont entièrement analogues à celles que l'on trouve en diachronie, où, en plus des « changements » du type $V_1 \rightarrow V_2$ (relatifs à une même forme) ou $F_1 \rightarrow F_2$ (pour une même valeur), des correspondances du type $x \rightarrow 0$ ou $0 \rightarrow x$ (dans le cas de la disparition ou de la première occurrence d'un élément quelconque) se vérifient également.

4.4.2 Il est vrai que toutes ces différences (« internes » ou « externes ») pourraient être appelées « oppositions ». Sauf qu'il faudrait alors distinguer les « oppositions de substitution », ou diachroniques (telles que *flamma* > *llama*), des oppositions synchroniques et, parmi celles-ci, les « oppositions distinctives », « fonctionnelles », « internes » ou « structurelles » (telles que *llama* / *rama*) et les « oppositions de diversité », « externes » ou « architecturales » (telles que [lama] vs. [žama] pour *llama*). Cependant, pour plus de clarté, il convient de réserver le terme d'*opposition* aux oppositions fonctionnelles et, dans les autres cas, de parler de *correspondances*. De même, il convient de parler de *structure* uniquement pour référer à la « structure interne » et, pour la « structure externe », l'on emploiera le terme d'*architecture*. Ainsi, la « structure » concerne la langue fonctionnelle et « l'architecture » la langue historique.

4.5.1 Ainsi comprendra-t-on mieux, à présent, pourquoi, en un sens (si, par « *structural* », l'on entend « qui établit et décrit des structures »), l'expression *dialectologie structurale* est une contradiction dans les termes. Sachant que les structures s'établissent dans la langue fonctionnelle qui, par définition, ne présente pas de variation diatopique, parler de « dialectologie structurale » revient à dire « dialectologie non dialectologique » ou « science de la variation linguistique qui étudie l'homogénéité ».

4.5.2 Par ailleurs, il ne faut pas oublier, en dialectologie comme ailleurs, que les faits linguistiques, en plus de s'inscrire dans des relations spatiales particulières, occupent **une fonction** – ce, précisément, au sein d'oppositions fonctionnelles internes, dans les systèmes correspondants – et que des faits matériellement identiques peuvent être différents du point de vue fonctionnel, dès lors qu'ils s'inscrivent dans des oppositions distinctes. Ainsi, l'on peut montrer que les formes *casa* ([kasa], « maison ») et *sierra* ([sjeɾa], « scie ») en castillan vs. *casa* et *sierra* (RdIP) sont pratiquement³³ identiques mais fonctionnellement différentes car, au Rio de la Plata, ces formes ne s'opposent pas à *caza*

³³ C'est-à-dire si l'on ne tient pas compte de la réalisation différente de /s/ (qui, en outre, n'a pas la même origine historique en castillan et au Rio de la Plata). Nous entendons le castillan *stricto sensu* (régional) et non en tant que langue commune (qui comprend aussi l'andalou, le dialecte du Rio de la Plata, etc.).

(« chasse ») et *cierra* (« ferme » < *fermer*), qui se réalisent également [kasa] et [sjẽra]. De même, certains dialectes espagnols distinguent-ils /j/ et /j̃/ [rectification : j̃ = λ et non λ en API, N.D.T.], dans des cas comme *poyo* / *pollo* ([pojo], « banc de pierre » / [põjo], « poulet »), *cayó* / *calló* ([kajo], « tomba » < *tomber* / [kãjo], « tut » < *taire*), alors que d'autres dialectes ne font pas cette distinction et possèdent, à la place, un phonème unique (réalisé, par exemple, comme [ž]). [L'absence de distinction entre /j/ et /j̃/ (*yeísmo* ou « yéisme ») s'est généralisée de part et d'autre de l'Atlantique, N.D.T.]

À cet égard, la dialectologie peut être « structurale », dans la mesure où elle peut **aussi** être pratiquée sur le plan des oppositions et des structures (« système fonctionnel » de la langue). D'ailleurs, elle doit l'être également sur ce plan. Mais alors, les structures elles-mêmes ne sont pas établies par la dialectologie en tant que telle, mais par la « grammaire ». Ainsi, si nous savons que [s] et [θ], [j] et [j̃] correspondent à des phonèmes distincts ou que [s] et [ž] représentent, chacun, un phonème unique dans tel ou tel dialecte, ce n'est pas grâce à la dialectologie ni aux correspondances qu'elle établit – qui révèlent uniquement la « diversité » des formes « équivalentes » considérées ([kaθa] - [kasa], [pojo] - [požo], etc.) – mais grâce à la description structurale, c'est-à-dire à la phonologie de ces dialectes. Autrement dit, là encore, la grammaire collabore avec la dialectologie : elle lui fournit des descriptions structurales, à moins que le dialectologue, avant de faire de la dialectologie, ne fasse lui-même de la « grammaire ». Et ici non plus, l'adjectif « structural », associé à *dialectologie*, ne signifie pas « qui établit et décrit des structures », mais simplement « qui opère avec des structures » (établies par une autre discipline). Par conséquent, même ce type de dialectologie n'est « structural » qu'**extrinsèquement**³⁴.

Par ailleurs, les différences diatopiques ne sont pas toutes des différences sur le plan des structures elles-mêmes. Au contraire, en général, la plupart ne le sont pas. Il en est ainsi de la différence entre le [ž] du Rio de la Plata et le [j] chilien (par exemple dans [požo] - [pojo] : *pollo* ou *poyo*), qui est une différence diatopique, mais pas fonctionnelle puisque ces sons représentent un même phonème. Or, du point de vue strictement dialectologique, cette différence est exactement la même que celle qui existe entre le [ž] du Rio de la Plata et le [j] d'autres dialectes espagnols qui, en revanche, représente un phonème /j/ opposé à /j̃/. Plus encore : pour la dialectologie, il s'agit en tout cas de

³⁴ Il est vrai qu'en comparant (ou en superposant) plusieurs cartes dialectales, on peut montrer qu'un dialecte donné connaît la distinction, par exemple, entre /j/ et /j̃/ (qu'il distingue ainsi *cayó* /kajo/ et *calló* /kãjo/). C'est, au fond, ce qui a été fait lors des tentatives de développer une dialectologie dite « structurale ». Cependant, cela signifie simplement faire de la linguistique structurale sur la base de matériaux dialectologiques (ce qui est en soi parfaitement possible et tout à fait raisonnable). Il est également possible, au moyen de questionnaires adéquats (par exemple en utilisant des phrases qui contiennent des formes en opposition), de cibler directement l'existence ou non de certaines oppositions et de consigner les résultats obtenus sur des cartes. Toutefois, dans ce cas, les oppositions elles-mêmes doivent déjà être connues comme telles dans d'autres dialectes et, par ailleurs, la dialectologie ne nous renseigne pas sur leur statut effectif dans les systèmes respectifs. Ceci ne peut être établi qu'au moyen de descriptions ponctuelles complètes de ces systèmes.

« correspondances », et non d'oppositions, même pour *l / j vs. ž* qui, du point de vue de la dialectologie, est une simple « correspondance ». C'est justement pour cela que la dialectologie « structurale » ne peut être qu'une partie de notre discipline. En tant qu'étude de **toute** la variation diatopique, la dialectologie ne peut s'appliquer uniquement au niveau du « système », elle doit s'appliquer aussi – et en premier lieu – au niveau de la « norme d'actualisation »³⁵, qui constitue également une tradition idiomatique et, d'ailleurs, une tradition plus riche en traits que le système fonctionnel et, en même temps, une tradition immédiatement vérifiable par des moyens proprement dialectologiques³⁶.

4.5.3 Enfin, il faut signaler que la collaboration entre grammaire et dialectologie n'a pas lieu (ou ne devrait pas avoir lieu) dans un seul sens. La dialectologie aussi peut apporter sa contribution à la grammaire, en particulier à une grammaire idéale, qui ne se limite ni à la fonction distinctive ni à une seule langue fonctionnelle, mais aspirant à rendre compte d'un « savoir idiomatique » [ou *compétence linguistique*] dans son entier (ne fût-ce que celui d'un seul locuteur) et de son utilisation possible dans les « discours » (ou les « textes »).

En effet, si l'on ne considère pas uniquement la fonction distinctive et le signifié « objectif », mais la valeur globale des faits linguistiques, l'on s'aperçoit que cette valeur n'est pas uniquement donnée par les « oppositions », mais aussi par les « correspondances ». En effet, tout fait linguistique est également déterminé par son appartenance à un dialecte, à un niveau, à un style (ou à plusieurs à la fois). Par ailleurs, une correspondance peut devenir une « opposition » dans le discours, pour ce qui est du *sens* de celui-ci, si une forme ou un contenu, issu d'un dialecte, niveau ou style, est employé dans un discours appartenant fondamentalement à un autre dialecte, niveau ou style. Ainsi, si dans un discours (ou « texte ») en langue espagnole commune j'emploie intentionnellement une forme dialectale, par exemple la forme aragonaise *pajaros* (« oiseaux, passereaux ») [paroxyton] (au lieu de *pájaros* [proparoxyton]), cette forme fonctionne simultanément au sein de deux oppositions distinctes : d'une part, comme « fait de langue » pour ce qui relève du « signifié », dans l'opposition *ave / pájaro*, « oiseau (genre) » / « oiseau, passereau » ; d'autre part, comme fait de discours pour ce qui relève du « sens » (c'est-à-dire de l'intention expressive du discours lui-même), dans

³⁵ Sur ces différents niveaux de la langue, cf. mon étude *Sistema, norma y habla*, Montevideo, 1952 (trad. Xavier Perret, *Système, norme et parole*, Lambert-Lucas, 2021).

³⁶ Cependant, il n'est pas nécessaire (ni opportun), en phonétique, d'aller jusqu'à la prononciation individuelle et occasionnelle de tel ou tel informateur. Contrairement à ce que l'on allègue souvent, l'enquête dialectale *ne doit pas* être une « photographie » de la parole. Les dialectes sont des « langues », pas des modes d'actualisation d'une langue dans la parole, et l'enquête doit révéler « ce qui est dialectal » comme « fait de langue » et non comme « fait de parole ».

l'opposition *pajaro* / *pájaro*, en tant que forme marquée comme « aragonaise »³⁷.

Ceci dit, la possibilité d'utiliser non seulement des formes de divers styles, mais aussi issues de divers niveaux et dialectes, tient au fait que la compétence linguistique d'un locuteur s'étend généralement au-delà de son propre dialecte et de son propre niveau de langue (cf. note 18). De fait, elle comprend un savoir actif, un savoir disponible et un savoir passif : ce que les locuteurs connaissent et emploient couramment, ce qu'ils emploient occasionnellement, et ce qu'ils connaissent de quelque façon, bien qu'ils ne l'emploient jamais. C'est pourquoi, en toute rigueur, la description complète d'une compétence linguistique réelle – même quand elle adopte le point de vue d'un dialecte, d'un niveau ou d'un style de langue – devrait comprendre les autres styles employés par les locuteurs considérés, ainsi que leur savoir idiomatique disponible et passif.

LE SENS PROPRE DE LA DIALECTOLOGIE

5.1 Pour une grande part, les discussions contenues dans les paragraphes 4.1 à 4.5.3 concernent autant l'étude des dialectes que, *mutatis mutandis*, l'étude des niveaux et styles de langue, et elles visent à clarifier le sens commun aux disciplines correspondantes dans le cadre de la linguistique synchronique. En ce qui concerne, plus précisément, le sens propre à la dialectologie, deux faits sont, fondamentalement, à prendre en compte : a) la dialectologie est l'étude de la « configuration » spatiale des langues, c'est-à-dire celle de leur variation diatopique et des relations interdialectales, et b) il s'agit essentiellement de « grammaire comparée ». Le premier point implique que l'enquête dialectale établisse l'extension (les « aires ») et, par conséquent, les *limites géographiques* des faits qu'elle enregistre. Le second suppose qu'une telle investigation enregistre des matériaux comparables géographiquement. Tout ce que nous avons déjà dit nous autorise à traiter ces points de façon très succincte.

5.2.1 Dans chaque cas, les notions de « configuration » (ou « architecture ») et de « variation » impliquent une différenciation entre des faits « équivalents » par ailleurs (ou entre un fait et zéro). Or une différence dans l'espace se manifeste comme une limite : une

³⁷ Il est intéressant d'observer l'analogie qui existe également à cet égard entre la variation synchronique et celle diachronique. Dans le discours, les formes issues d'autres dialectes, niveaux ou styles fonctionnent pour l'essentiel de la même manière que des formes archaïques comme *finiestra* (pour *ventana*, « fenêtre ») ou « *he espeso* » (pour *he gastado*, « j'ai dépensé ») dans un texte écrit en espagnol actuel. Il est également à noter que, en ce qui concerne les fonctions « discursives », peu importe que les formes employées soient ou non des unités fonctionnelles dans leurs systèmes respectifs : une variante comme [χ] [dans l'alphabet des romanistes, i.e. [x] en API] de la prononciation chilienne de *jefe* (« chef ») peut avoir, dans le discours, une fonction tout à fait analogue à celle d'une unité fonctionnelle.

isoglosse géographique, opposée à d'autres isoglosses, géographiques elles aussi³⁸. C'est pourquoi une recherche n'a un sens proprement dialectologique que si elle établit des limites « dialectales », sens qu'elle perd si elle néglige la diversité géographique ou si, par la nature même de son objet, elle ne peut mettre en évidence son existence. Ainsi, il n'y aurait aucun sens à étudier sur le plan géographique une langue uniforme (dépourvue de « configuration » spatiale) comme l'est, ou aspire à l'être, la langue « standard » **idéale**. Tacitement, l'on considère que le latin classique ou le français standard sont « syntopiques » : en tant que langues, ils ne présentent aucune variation diatopique. Mais dans la mesure où la langue standard **réelle** présente des différences régionales, elle est aussi l'objet de la dialectologie.

5.2.2 Les limites « dialectales » ne sont pas d'avance des frontières géographiques entre « dialectes ». On a d'ailleurs pu observer que ces dernières « n'existent pas », puisque les faits linguistiques présentent chacun des aires et des limites différentes et que le passage d'un dialecte à l'autre est graduel. En effet, sauf cas particulier (frontières « naturelles », frontières politiques stables), elles n'existent pas en tant que « frontières » entre des modes d'expression uniformes. Pour autant, cela ne pose aucun problème à la dialectologie ; au contraire, en un sens, c'est la condition qui la justifie en tant que telle. Pour ce qui est des dialectes, la non-coïncidence entre les différentes limites dialectales signifie seulement que ceux-ci ont maintes « frontières » possibles, autrement dit, qu'entre les systèmes dialectaux, il existe des interférences, et entre les dialectes les mieux caractérisés, il y a généralement des dialectes intermédiaires ou « de transition »³⁹. Deux dialectes peuvent donc être comparés relativement à ce qu'ils ont de commun et de différent en leurs « centres », bien qu'à leurs frontières, il y ait interférence. Quant à la dialectologie, sa tâche première ne consiste pas à délimiter les dialectes, mais à établir la configuration diatopique réelle de la langue historique : les limites effectives de l'uniformité linguistique qui, naturellement, peuvent différer selon le phénomène considéré. Les « frontières », lorsqu'elles sont nécessaires (par exemple à des fins pratiques ou pour des études « grammaticales »), pourront résulter de la coïncidence de nombreuses isoglosses spécifiques ou être fixées conventionnellement (par exemple en les faisant coïncider avec certaines isoglosses considérées comme particulièrement significatives).

5.2.3 D'un autre côté – et c'est là le plus important –, si les limites dialectales

³⁸ Les isoglosses spatiales ont été mises en évidence par la géographie linguistique, mais l'idée de « limite » était déjà implicite dans les enquêtes « ponctuelles », dans lesquelles, dans la plupart des cas, on comprenait que les faits repérés dans un « dialecte » lui étaient en même temps spécifiques : ils constituaient des faits « différentiels » par rapport à d'autres dialectes. Néanmoins, d'une part, on ne pouvait en être sûr et, d'autre part, il s'agissait seulement d'une diversité générique, non spécifiée pour chaque cas.

³⁹ Sur le problème théorique des frontières entre dialectes, cf. E. COSERIU, *La geografía lingüística [La géographie linguistique]*, Montévidéo, 1956, p. 29-30.

étaient des « frontières » entre des dialectes uniformes (c'est-à-dire, s'il y avait toujours une coïncidence totale entre ces limites), il n'y aurait pas, à proprement parler, de **variation géographique** dans les langues, mais simplement une **disposition géographique** des dialectes, et la dialectologie n'aurait pas d'objet autonome, car elle coïnciderait avec la grammaire contrastive « syntopique » de ceux-ci. La dialectologie est une « grammaire comparée » et, pourtant, ce n'est pas une comparaison entre systèmes (« grammaire contrastive ») mais une confrontation de faits linguistiques considérés dans l'espace géographique. Elle ne considère pas l'homogénéité structurale comme première et les analogies ou les différences « architecturales » comme secondes : elle ne part pas de modes d'expression unitaires pour établir leurs ressemblances et leur diversité mais, à l'inverse, elle considère ces parlers unitaires du point de vue de l'uniformité et de la diversité telles qu'elles se vérifient dans l'« architecture » de la langue⁴⁰.

La dialectologie enregistre et étudie la variation linguistique en tant que telle (sans la réduire à l'homogénéité) et, partant de là, tâche d'émettre des propositions sur le fonctionnement, la constitution et l'évolution des traditions idiomatiques.

5.3.1 Pour établir les limites effectives et fournir des matériaux diatopiquement comparables, l'investigation dialectale d'une région quelconque doit être effectuée, en chaque point considéré, au même niveau et dans le même style de langue. Sans cela, l'on court le risque d'interpréter comme diatopiques des différences qui ne le sont pas (ou qui ne le sont que partiellement) et, à l'inverse, d'ignorer d'autres différences, effectivement diatopiques. Prenons un exemple (légèrement simplifié)⁴¹. Dans l'espagnol de la région de Madrid, à un niveau cultivé, l'on distingue /j/ et /j̄/, au moins dans certains styles ; au niveau intermédiaire, on ne fait pas cette distinction et ces deux phonèmes se trouvent réduits à un phonème unique réalisé [j] ; et au niveau le plus bas, ce même phonème se réalise comme une fricative que, pour notre propos, l'on peut considérer comme étant [ʒ]. En revanche, l'on enregistre [j] à Santiago du Chili et [ʒ] à Montévidéo, à tous les niveaux⁴². C'est-à-dire que, dans cet exemple, les limites « dialectales » diffèrent selon le niveau :

⁴⁰ Pour cette raison, toute tentative de réduire la dialectologie à la comparaison entre dialectes pris comme des systèmes autonomes et « incommunicants » implique, en fait, la dissolution de la dialectologie même. Contrairement à ce qui a parfois été affirmé, la grammaire contrastive n'englobe pas la géographie linguistique. La grammaire contrastive est la comparaison entre des systèmes linguistiques (des « langues »), non entre des faits linguistiques géographiquement situés. Par essence, elle est donc « syntopique ». Le fait que ces systèmes puissent être, d'un autre point de vue, des « dialectes » et qu'ils soient géographiquement situés n'affecte en rien le point de vue propre de cette discipline.

⁴¹ En faisant comme s'il s'agissait de « dialectes » contigus, alors qu'en réalité, ils ne le sont pas.

⁴² Excepté dans certains styles d'emploi limité et occasionnel (imitation intentionnelle de « l'espagnol d'Espagne », dictée scolaire).

	Santiago	Madrid	Montévidéo
I	j	j / ʎ	ž
II	j	j	ž
III	j	ž	ž

5.3.2 Ainsi, une investigation dialectale complète sur une région donnée devrait considérer spatialement (et séparément) tous les niveaux et tous les styles de langue. Ceci est important pour la connaissance des rapports idiomatiques existants en chacun des points étudiés (tout particulièrement si, aux différents niveaux, l'on parle des dialectes ou des langues différentes). C'est aussi très important pour la comparaison entre plusieurs points. Ainsi, dans l'exemple que l'on vient de citer, la différence entre Montévidéo et Santiago du Chili est la même aux différents niveaux. En revanche, les différences entre Montévidéo et Madrid perdraient tout leur sens si, pour Montévidéo, l'on considérait le niveau III et, pour Madrid, le niveau I. Seules des raisons pratiques, et à condition d'avoir toute connaissance de situations particulières (par exemple en cas d'uniformité dialectale à tel ou tel niveau), pourront amener le chercheur à fixer son attention sur un niveau ou un style particulier. Néanmoins, dans tous les cas, il faudrait indiquer explicitement le niveau et le style étudiés, de même que, en chaque point où l'on enquête, il faudrait préciser s'il existe d'autres niveaux, en plus de celui considéré et, si c'est le cas, quelles langues, quels dialectes ou quelles formes de la même langue apparaissent à ces autres niveaux (et dans les différents styles). De toute façon, les données issues de deux enquêtes réalisées pour des niveaux et styles différents ne seront pas immédiatement comparables. Il en sera de même pour les données d'enquêtes ayant ignoré les différences de niveau et de style linguistiques, qui seront, pour partie, simplement inutilisables.

TÂCHES ET SPÉCIFICITÉS DE LA DIALECTOLOGIE EN AMÉRIQUE HISPANIQUE

6.1 Pour ce qui est du sens de la dialectologie hispano-américaine, face à la dialectologie en général et en comparaison de la dialectologie européenne, nous nous limiterons, là aussi, à souligner brièvement quelques points qui nous semblent essentiels. À cet égard, l'approche à adopter consiste en ce que les tâches spécifiques et les particularités de la dialectologie hispanique en Amérique doivent correspondre à la situation particulière de l'espagnol d'Amérique latine.

6.2.1 En premier lieu, bien qu'ils présentent tel ou tel élément issu de dialectes espagnols « primaires », tous les « dialectes » de l'espagnol sud-américain sont essentiellement des formes de la langue espagnole commune, c'est-à-dire des dialectes « secondaires » (cf. 3.1.4). De ce point de vue, les différences de niveau (« diastratiques ») sont, précisément, des différences uniquement de niveau, et non en même temps des

différences de dialecte, comme c'est souvent le cas en Espagne. Cela signifie qu'en Amérique, les études de dialectologie concernent le plan de la langue commune et correspondent à ce qui, en Europe, serait une investigation de ses formes « régionales ». Par ailleurs, en Amérique, il existe également des différences diatopiques assez significatives sur le plan de la langue « standard », ce qui veut dire que l'on a aussi des dialectes « tertiaires ». En effet, du fait de l'existence de plusieurs états indépendants, avec leurs propres centres politiques et culturels, et de l'influence exercée – grâce aux moyens de communication modernes (presse, radio, cinéma) et à la diffusion du livre – par quelques grands centres économiques et culturels d'envergure continentale, de nouvelles normes de standard linguistique sont apparues (ou bien sont en train de se constituer et de s'affirmer), au moins dans certains domaines partiels de la langue. Ces nouvelles normes restent, pour une part, limitées à chacun des États mais, pour l'autre part, elles s'étendent à des régions beaucoup plus vastes. C'est dans cette mesure que – normalement – les différences entre niveaux de langue correspondent à des différences de dialecte ; d'ailleurs, l'extension des dialectes « tertiaires » ne coïncide généralement pas avec celle des dialectes « secondaires ». C'est pourquoi, en Amérique latine, la dialectologie devrait concerner aussi la langue « standard », conjointement aux dialectes « tertiaires », et prêter une attention particulière aux niveaux socioculturels.

6.2.2 Tout ceci a déjà été perçu, d'une certaine manière, par la dialectologie hispano-américaine traditionnelle qui, explicitement ou non, compare effectivement l'espagnol d'Amérique du Sud à l'espagnol standard d'Espagne⁴³. Or la manière de comparer est le plus souvent inacceptable. Les niveaux sont en effet confondus (ou ne sont pas distingués) et l'on compare la langue populaire d'Amérique avec le « standard » d'Espagne, comme s'il s'agissait de différences purement « verticales » entre une norme ubiquitaire et telle ou telle « déviation » par rapport à celle-ci. Par ailleurs, la dialectologie traditionnelle s'attache peu à la question des limites dialectales ; c'est pourquoi l'on présente souvent comme spécifiques de l'Uruguay, de l'Argentine, du Chili, etc. des faits qui, en plus d'être aussi attestés en Espagne, à certains niveaux ou styles, ont en réalité, au sein même de l'espagnol d'Amérique, une extension beaucoup plus large ou simplement différente de celle que ces qualifications laissent supposer⁴⁴.

En toute rigueur, le « standard » espagnol ne peut être comparé directement qu'au « standard » (de chaque région) d'Amérique, et ce qui est « populaire » en Amérique – toujours délimité en extension – ne peut être opposé qu'à ce qui est « populaire » en

⁴³ Ou du moins avec la forme de l'espagnol « standard » consignée dans la Grammaire et dans le Dictionnaire de l'Académie [la Real Academia Española, RAE].

⁴⁴ Mon élève J. P. RONA traite de ceci (et d'autres confusions fréquentes en dialectologie hispano-américaine) dans *Aspectos metodológicos de la dialectología hispanoamericana* [Aspects méthodologiques de la dialectologie hispano-américaine], Montévidéo, 1958.

Espagne⁴⁵.

6.2.3 Il est vrai qu'en Europe aussi, on constate des disparités régionales dans les langues communes. Mais dans les pays européens, surtout là où subsistent des dialectes primaires, la distance entre le « standard » et la langue commune « courante » est, en général, moindre et, dans la plupart des cas, ce qui est « régional » dans la langue commune ne constitue pas une norme régionale constante et propre à cette langue, mais représente l'affleurement dans la langue commune de faits propres à d'autres dialectes (ou même à d'autres langues historiques) parlés dans les mêmes régions. Il s'agit donc plutôt de **réalisations** différentes de la même langue. Ainsi, à Naples, on parlera la langue commune italienne avec la phonétique napolitaine, des mots et des constructions napolitains, mais pas toujours dans la même mesure selon le cas. Quant au « standard », l'on considère que c'est une langue parlée *sans accent* [en français dans le texte], autrement dit, qu'elle ne révèle pas l'identité régionale du locuteur. En Amérique, en revanche, un espagnol sans aucune couleur régionale constante n'existe pratiquement pas. L'espagnol du Mexique diffère dans une certaine mesure de l'espagnol péruvien, chilien ou du Rio de la Plata, ce qui se vérifie précisément dans la langue « standard ». Même l'espagnol standard d'Espagne prend ici une couleur régionale : c'est « de l'espagnol d'Espagne »⁴⁶.

6.3 En second lieu, les « dialectes » de l'espagnol sud-américain occupent des régions très étendues. C'est pourquoi, en Amérique latine, les enquêtes « ponctuelles » ne peuvent en pratique avoir de valeur dialectologique à proprement parler car, à elles seules, elles ne peuvent presque jamais établir des limites dialectales significatives. En Europe, en particulier dans les régions à forte diversité dialectale (comme certaines aires de la France, toute l'Italie, ou les Asturies et l'ouest de León en Espagne), les enquêtes ponctuelles servent aussi souvent à tracer des limites, au moins implicitement (*cf.* note 38), vu les différences diatopiques notables fréquemment observées dans des zones très réduites, parfois d'un village à un autre. Ainsi plusieurs enquêtes ponctuelles sur des zones contigües établissent-elles effectivement toute une série de limites. Or, il n'est rien

⁴⁵Ainsi, les supposés « vulgarismes » – comme *mijor, refalar, pa', güeno*, mis pour *mejor* (« mieux, meilleur »), *resbalar* (« glisser »), *para* (« pour »), *bueno* (« bon ») – sont en grande partie les mêmes dans les diverses régions hispanophones et, en Amérique, ils n'appartiennent naturellement pas davantage au niveau cultivé ni à la langue « standard ».

⁴⁶Nul doute que des situations partiellement analogues se rencontrent également en Europe. Ainsi, le français standard de Belgique ou celui de Suisse sont-ils en partie différents du français standard de France. Mais, dans l'ensemble, les différences sont moindres que celles que l'on enregistre en Amérique latine, car l'influence qu'exerce le français standard « de Paris » est partout sensible. Il est rare qu'une forme propre au français de Paris passe pour « affectée ». En revanche, l'influence de Madrid en Amérique latine est minime, et les formes reconnues comme typiquement madrilènes (si elles ne sont pas produites par un Espagnol) paraissent affectées, dans la plupart des cas et des situations. En effet, si Madrid est la capitale de l'Espagne, elle n'est pas celle de l'espagnol.

de cela en Amérique, où l'uniformité (surtout sur les plans phonique et grammatical) est beaucoup plus grande et où les isoglosses les plus importantes embrassent souvent des aires géographiques très vastes et indépendantes des frontières entre États (ou des aires discontinues dans des régions diverses). Ceci signifie qu'en Amérique, la dialectologie ne peut se faire uniquement à l'échelle régionale et nationale, elle doit aussi de faire à l'échelle continentale. Plus encore : l'idéal serait qu'elle se fasse d'abord à l'échelle continentale, afin de déterminer de façon acceptable et non impressionniste les grandes aires dialectales, et qu'ensuite seulement vienne la description plus détaillée de zones moins étendues.

6.4.1 À cela, il faut ajouter deux principes d'ordre général, mais qui acquièrent une pertinence particulière pour nous, soit du fait des conditions spécifiques de l'espagnol d'Amérique latine, soit en regard de l'état actuel de notre dialectologie.

6.4.2 Le premier principe peut se résumer à la formule suivante : « La comparaison est postérieure au recueil des données ». Une étude dialectologique correctement menée ne fait pas dépendre le recueil de la comparaison : elle enregistre les faits d'un parler, indépendamment du fait qu'ils soient ou non « spécifiques » ou « particuliers » par rapport à d'autres parlers. Face à cela, l'un des maux dont souffre la dialectologie hispano-américaine traditionnelle (surtout dans son versant lexicographique, mais pas seulement), c'est de son « différentialisme » ou « particularisme ». L'on cherche et l'on enregistre avant tout des faits différentiels – ou supposés tels – par rapport à l'espagnol (cultivé) d'Espagne (« américanismes », « localismes »), alors que ce qui coïncide avec ce même espagnol n'est généralement pas enregistré ; autrement dit, c'est la comparaison qui détermine le recueil. C'est la raison pour laquelle les relations entre les faits enregistrés qui relèvent de la configuration propre à l'espagnol d'Amérique sont ignorées⁴⁷, et l'on néglige le fait qu'à l'intérieur de cette configuration, la coïncidence avec l'espagnol d'Espagne (par exemple un îlot de *tuteo* dans une zone de *voseo*^d [formes d'adresse équivalentes, voir notre note^d de fin, N.D.T.] peut justement constituer un trait dialectal symptomatique.

6.4.3 Le second principe est que la comparaison elle-même ne peut se borner au simple constat de l'« existence » ou de l'« inexistence » matérielle : ce doit être une comparaison de valeurs. Or, en dialectologie, ces valeurs sont précisément apportées par « l'architecture » de la langue. Sur ce point, la dialectologie « différentialiste » hispano-américaine n'est le plus souvent rien d'autre qu'un constat de l'« existant » : elle enregistre des formes et des significations existantes en espagnol d'Amérique, mais inexistantes (ou supposées telles) en espagnol d'Espagne. Ceci dit, un tel procédé outre le fait d'être unilatéral (puisque l'on n'a pas l'habitude de consigner ce qui existe en Espagne et pas en

⁴⁷ Cf. à ce propos les observations pertinentes de Amado ALONSO, *RFH*, III, 1941, p. 162.

Amérique) est insuffisant, même en tant que relevé de « particularités ». En effet, le sens « dialectal » des mêmes faits est différent si, en deux points géographiques, ils se produisent à des niveaux ou styles différents (ou bien à tous les niveaux et styles en un point, et à un seul niveau ou style dans un autre). En réalité, si l'on écarte les faits provenant de langues indigènes (par définition absents en Espagne), la plupart des faits propres à l'espagnol sud-américain existent également en Espagne mais leur statut dialectal, diastratique ou diaphasique y est souvent différent et, par conséquent, la valeur qu'ils ont en Amérique devrait constituer une « particularité ». Du reste, la comparaison de valeurs doit également s'élaborer à l'intérieur même de l'espagnol d'Amérique. Ainsi, tant Montévidéo que Buenos Aires sont des « zones de *voseo* », mais le statut stylistique de *vos* (ou de la correspondance *tú-vos*) est différent à Montévidéo et à Buenos Aires⁴⁸.

^a On notera bien que le terme de *niveau de langue* désigne pour Coseriu une unité *synstratique* ; ce que l'on appelle aussi un *sociolecte*. Il ne recèle aucune idée de hiérarchie quant à la compétence linguistique.

^b On pourrait ajouter, en tête de la série, le plan diachronique. En effet, parmi la variété des dialectes d'une langue historique, il n'est pas rare d'observer qu'un dialecte A puisse correspondre, au moins sur certains points, à un stade antérieur d'un dialecte B. Un état de langue peut également servir de style (archaïque).

^c Le Rio de la Plata (« fleuve de l'argent ») est ce large estuaire situé sur la côte atlantique de l'Amérique australe, commun aux fleuves Paraná et Uruguay. Le terme a aussi désigné, selon les contextes historiques, différentes régions plus ou moins avoisinantes. Quant à l'espagnol *rioplatense*, c'est la variété, influencée par l'italien, parlée en Argentine et en Uruguay.

^d Le *tuteo* (ou *tratamiento de tú*, « tutoiement ») s'oppose, généralement, au *tratamiento de usted* (« vouvoiement ») pour ce qui est de la distance avec l'interlocuteur que ces pronoms instaurent (ou dont ils témoignent). Cependant, *tuteo* renvoie ici à tout le système des pronoms d'adresse, opposé au *voseo* (*tratamiento de vos*), qui en est une variante diatopique. En effet, bien que le pronom *vos* trouve son origine dans l'espagnol médiéval où, couplé à la conjugaison au pluriel du verbe, il est une forme révérencieuse, c'est aujourd'hui (en dehors du style archaïque) l'équivalent pragmatique de *tú*. Voici donc les trois principaux systèmes (de pronoms sujets de deuxième personne), où il apparaît que la neutralisation au pluriel de la distinction proche / distant est commune à toutes les variétés ultra-marines :

Système	Tuteo 1		Tuteo 2		Voseo	
Localisation	Espagne		Partie de l'Amérique latine, Canaries		Argentine, Uruguay, Paraguay, Nicaragua...	
Pronom	Proche	Distant	Proche	Distant	Proche	Distant
Singulier	<i>tú</i>	<i>usted</i>	<i>tú</i>	<i>usted</i>	<i>vos</i>	<i>usted</i>
Pluriel	<i>vosotro/as</i>	<i>ustedes</i>	<i>ustedes</i>		<i>ustedes</i>	

Toutefois, il existe en réalité différentes sortes de *voseo* (pronominal, verbal, total) selon la fonction grammaticale (en plus de celle de sujet) des pronoms affectés ou non et/ou la conjugaison particulière du verbe afférente. Il existe même des systèmes tripartites (Chili, Guatemala) rendant compte de trois degrés de distanciation, au moyen des différents pronoms (*tú / vos / usted*) et/ou conjugaisons, le système des pronoms d'adresse se fondant alors dans un style correspondant à la distanciation voulue.

⁴⁸ Cette étude a été écrite pour le « *Primeiro Congresso Brasileiro de Dialectologia e Etnografia* » qui s'est tenu à Porto Allègre en 1958. De nombreuses années s'étant écoulées sans que les actes en soient publiés, je me décide à la publier ici, considérant qu'elle garde tout son intérêt et son actualité.